



« INFOS-MAIRIE »

Séance du conseil municipal du lundi 01 juillet 2019:

1^{ère} tranche Dossier ECO VILLAGES AVENIR : MAIRIE – Agence Postale Communale

La réception des travaux a été réalisée, en présence de l'architecte et des entreprises, le mercredi 17 juillet 2019. L'aménagement des nouveaux bureaux Mairie est prévu mi-août et 1^{ère} semaine de septembre pour l'Agence Postale.

2^{ème} tranche Dossier ECO VILLAGES AVENIR : (salle communale, cuisine, sanitaires, école, logement étage) : Suite à l'appel d'offres, le conseil municipal a retenu les offres suivantes:

Lot n°1 Maçonnerie : **NIEVRE CONSTRUCTION**: montant du marché + options: **54 836 €/HT**

Lot n°2 Serrurerie (escalier) : **AMS**: montant du marché + options: **22 525 €/HT**

Lot n°3 Plâtrerie-peinture : **MATHIEU**: montant du marché + options: **88 143 €/HT**

Lot n°4 Chauffage-Ventilation-Plomberie: **DESOINDRE**: montant du marché + options: **58 550 €/HT**

Lot n°5 Electricité : **LEJAULT** : montant du marché + options: **35 911 €/HT**

Lot n°6 Menuiserie: **MVF** : montant du marché + options: **31 990 €/HT**

soit un total de **291 955 €/HT** subventionné à 80% (Etat, Région, Département...).

Le démarrage des travaux est prévu le 22 juillet avec pour objectif la fin des travaux fin 2019.

Cuisine : l'aménagement de cette petite cuisine sera confié à Générale Collectivité pour un coût d'environ 7 000 à 8 000 €/HT. Les équipements seront tous en inox (four, hotte, plonge, table, lave-vaisselle, frigo, congélateur, armoire). Pour le bon fonctionnement de cette cuisine, du petit matériel sera également prévu (vaisselle, couteaux, fourchettes, verres, plats...). Le coût financier de cette dépense globale sera couvert par la DCE 2019 (6 000 €) + une réserve CCAS de 2 500 € (subvention ex-Amicale des jeunes). Pour la location, un nouveau mode de fonctionnement et un règlement seront mis en place d'ici 2020.

Voirie Communale :

Les travaux en enrobé au carrefour du Fourneau et sur la VC5 (route du cimetière) effectués par la Société COLAS sont achevés. Un marquage au sol sera réalisé prochainement en peinture routière afin d'assurer la sécurité du carrefour du Fourneau.

Dénomination des rues : Le conseil municipal a validé le tableau de dénomination des voies communales ainsi que le système de numérotation et remercie le travail réalisé par la commission ad hoc. C'est l'entreprise SIGNANET qui a été retenue pour la fourniture et la pose des panneaux de dénomination des voies communales pour un montant d'environ 17 000 €/HT. Ce prix englobe la fourniture des numéros qui seront remis à chaque habitation suivant le système de numérotation séquentiel (pairs – impairs) nettement moins onéreux que le système métrique. Cet investissement financier sera couvert en partie par la DCE 2017 et 2018 (dotation cantonale d'équipement) + éventuellement d'autres subventions.

Les travaux seront réalisés courant 4^o trimestre 2019.

Chemin des Patureaux :

Après de nombreuses discussions, une convention de circulation et d'entretien a enfin été signée entre l'ONF, propriétaire du chemin et les propriétaires du domaine des Patureaux.

Protection Incendie :

Un plan de prévention incendie doit être adopté par un arrêté municipal. Un état des lieux de l'existant a été réalisé par la société SAUR. Une première tranche de travaux va être engagée d'ici à fin 2019.

Les élus municipaux